## **Groupe OCP Commission de Négociation Collective**

## Avenant au Protocole d'Accord 2017

## **Préambule**

Conformément aux engagements du protocole d'accord 2017, la Commission Prévoyance Sociale, composée des représentants de la Direction et des Partenaires Sociaux, s'est mobilisée courant l'année 2018 pour proposer un contenu concerté de l'Ordre de Service des prestations de la couverture médicale OCP.

Cet Ordre de Service a pour objectifs de :

- Consolider les droits et les acquis de l'ensemble des bénéficiaires de la couverture médicale OCP en matière de prestations médicales ;
- Donner à l'ensemble des bénéficiaires une meilleure visibilité sur les modalités d'accès aux prestations couvertes.

Pour ce faire, la commission a adopté une démarche de co-construction basée sur les principes de travail d'équipe, d'écoute, de partage et de responsabilité, mettant la santé des bénéficiaires au cœur de ses préoccupations.

Cette démarche s'articule autour des étapes suivantes :

- Concertation sur la méthodologie de travail;
- Préparation d'un recueil de l'ensemble des notes de services relatives à la couverture médicale ;
- Ateliers de partage et d'analyse détaillée des différentes notes de services du recueil et des pratiques ;
- Examen approfondi des différentes dispositions contenues dans la mouture de l'Ordre de Service proposée;
- Intégration des remarques et améliorations des prestations proposées par les membres de la commission dans le texte de l'Ordre de Service ;
- Revue juridique de la mouture de l'Ordre de Service mise à jour ;
- Lecture commune de la version finalisée de l'Ordre de Service et préparation du PV contenant les recommandations proposées à la validation de la CNC.

## Relevé de décisions :

Les membres de la Commission de Négociation Collective (CNC), réunis en session extraordinaire le mardi 11 décembre 2018, ont pris connaissance du travail et du livrable de la Commission Prévoyance Sociale au sujet de l'Ordre de Service des prestations de la couverture médicale OCP et actent ce qui suit :

Validation du contenu co-construit de l'Ordre de Service des prestations de la couverture médicale
 OCP avec prise d'effet à compter du 1<sup>er</sup> février 2019.

- Poursuite des travaux de la Commission Prévoyance Sociale en 2019 pour traiter les sujets suivants :

Etude d'une vision de la couverture médicale en tenant compte des prérequis d'une offre de qualité et des exigences d'un système conforme, pérenne et qui préserve les acquis des

bénéficiaires;

Avenant au Protocole d'Accord 2017

(1m)

1/2

- Formalisation d'un processus de l'accompagnement médico-social en vigueur ;
- Partage, avec la Commission Prévoyance Sociale, de la note instituant la « Commission Médicale Groupe », ses missions et de responsabilités;
- Lancement d'une étude relative aux modalités opérationnelles de gestion des soins spéciaux au Maroc et à l'étranger;
- Réécriture des dispositions relatives aux mesures RH facilitant l'accès aux soins pour les collaborateurs et figurant dans les notes de services ;
- Rédaction d'un guide d'information, en langues arabe et française, sur les prestations de la couverture médicale et les procédures objet de l'Ordre de Service ;
- Mise à jour du Site Web dédié à la couverture médicale, notamment par l'intégration de la version digitale du guide des bénéficiaires de la couverture médicale OCP.

Les membres de la commission s'accordent sur la poursuite de la concertation et du travail commun sur l'ensemble des sujets relatifs à la couverture médicale.

Fait en cinq exemplaires originaux,

A Casablanca, le 11 décembre 2018,

Signataires du côté des syndicats représentés au sein du Groupe OCP	
Le Secrétaire Général du syndicat SNTP/CDT,	Le Secrétaire Général du syndicat FNSP/UNTM,
M. Khalid HOUIR ALAMI	M. Spdik MAKHCHANE
Le Secrétaire General du syndicat SDP/FDT, M. Abdenabi STOUR	Le Secrétaire Général du syndicat SNP/UGTM,  M. Salarha LAAROUSSI

Signataires du côté de la Direction Générale d'OCP S.A	
L'Executive Vice-President Capital Humain,	L'Executive Vice-President Opérations Industrielles,
M. Faris DERRIJ	M. Ilias,EL FALI
Le Senior Vice-President du site de Khouribga,	Le Senior Vice-President du site de Jorf-Lasfar,
M. Abdelghani FILALI	M. Ahmed MAHROU
Le Senior Vice-President du site de Safi,	Le Senior Vice-Presiglent du site de Gantour,
M. Moulay Bensalem MAAROUFI	M. Abdelkrim RAMZI
Le Senior Vice-President de Phosboucraâ,	
M. Mohammed CHEHTANE	